Société Générale SFH

SG SFH

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

DELOITTE & ASSOCIES

185, avenue Charles-de-Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres

1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1 S.A.S. à capital variable

> Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles

Société Générale SFH SG SFH

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SG SFH, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes, et le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, l'exactitude et la sincérité de ces informations appellent de notre part l'observation suivante : ces informations n'incluent pas les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre société aux mandataires sociaux concernés au titre des mandats, fonctions ou missions autres que ceux exercés au sein ou pour le compte de votre société.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 24 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Marjorie Blanc Lourme

Micha Missakian

Société Générale SFH

COMPTES ANNUELS

BILAN ET HORS BILAN
Actif Passif
Hors Bilan
COMPTE DE RESULTAT
Compte De Resultat
ANNEXE
INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT
Operations Interbancaires Et Assimilees
Creances Sur Les Etablissements De Credit
Autres Actifs Et Comptes De Regularisation
Dettes Envers Les Etablissements De Credit
Dettes Representees Par Un Titre
Autres Passifs Et Comptes De Regularisation
Evolution Des Capitaux Propres
Variation Des Capitaux Propres
Produits Et Charges D'interets
Charges Generales D'exploitation
Effectif Moyen
Impots Sur Les Benefices
Situation Fiscale Differee
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS
Operations Non Inscrites Au Bilan
Engagements Non Comptabilises En Hors Bilan
Engagements Sur Instruments Financiers A Terme
Emplois Et Ressources Ventiles Selon La Duree Restant A Courir
Identite De la Societe Consolidante
Integration Fiscale
Informations Concernant Les Entreprises Liees
Honoraires Des Commissaires Aux Comptes

BILAN et HORS-BILAN

Page | 4

BILAN ET HORS BILAN Actif Passif

AC	TIF

ACTIF		
(En EUR)	31/12/2016	31/12/2015
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux (note 2)	17 757	24 713
Effets publics et valeurs assimilées	-	
	25 592 390 331	24 424 813 415
Créances sur les établissements de crédit (note 3)		
A vue	139 519 670	2 226 966 417
Aterme	25 452 870 661	22 197 846 998
Opérations avec la clientèle		-
Créances commerciales	-	-
Autres concours à la clientèle	•	*
Comptes ordinaires débiteurs	-	
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable		-
Participations et autres titres détenus à long terme	_	•
Parts dans les entreprises liées	-	
Crédit-bail et location avec option d'achat		-
Locationsimple		•
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	-	
Capital souscrit non versé	_	
Actions propres	-	-
Autres actifs (note 4)	23 867 452	336 041
Comptes de régularisation (note 4)	401 902 845	521 451 688
Total	26 018 178 385	24 946 625 857

Page | 5

PASSIF		
(En EUR)	31/12/2016	31/12/2015
Banques centrales, Comptes courants postaux	-	•
Dettes envers les établissements de crédit (note 5)	138 449 987	1 733 883 659
Avue		-
Aterme	138 449 987	1 733 883 659
Opérations avec la clientèle	•	-
Comptes d'épargne à régime spécial	-	-
Avue	-	-
A terme	-	
Autres dettes		-
Avue	_	
A terme	_	
Dettes représentées par un titre (note 6)	25 063 263 658	22 177 179 608
Bons de caisse		
Titres de marché interbancaires et titres de créances négociables	-	
Emprunts obligataires	25 063 263 658	22 177 179 608
Autres dettes représentées par un titre	-	
Autres passifs (note 7)	846 251	154 789 343
Comptes de régularisation (note 7)	315 477 298	398 956 424
Provisions	_	
Dettes subordonnées	-	
Fonds pour risques bancaires généraux	•	
Capitaux propres (note 8)	500 141 191	481 816 82
Capital	375 000 000	375 000 00
Primes d'émission		
Réserves	5 340 841	5 042 07
Ecart de réévaluation	-	
Provisions règlementées		
Subvention d'investissement	-	
Report à nouveau	101 475 983	95 799 34
Résultat de l'exercice	18 324 367	5 975 40
Total	26 018 178 385	24 946 625 85

Résultat de l'exercice en centimes :

18 324 366.51

Total du bilan en centimes :

26 018 178 384.61

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

Page | 6

Hors Bilan		
HORS BILAN		
(En EUR)	31/12/2016	31/12/2015
ENGAGEMENTS DONNES	-	
Engagements de financement		-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle		-
Engagements de garantie	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit		-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagements sur titres	-	
Titres à livrer		_
Autres engagements donnés	•	-
ENGAGEMENTS RECUS	-	-
	-	
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle	_	
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissement de crédit		-
Engagements reçus de la clientèle	_	
Engagements sur titres		
Titres à recevoir	-	
Autres engagements reçus		
AUTRES ENGAGEMENTS	31/12/2016	31/12/2015
Opérations en devises Engagements devises (achetées ou empruntées) à		·····
recevoir		-
Engagements devises (vendues ou prêtées) à donner		
Engagements sur instruments financiers à terme		
Autres engagements (note 12)		
Engagements donnés	28 387 251 608	25 080 512 428
Engagements reçus	20 307 237 000	444 JAL 7EG
Engagements douteux		

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

COMPTE DE RESULTAT

Page | 8

COMPTE DE RESULTAT

En EUR)	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts et produits assimilés (note 9)	414 013 469	867 138 040
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les éts de crédit	312 877 181	385 252 888
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	9 155 845	(936 107)
+ Autres intérêts et produits assimilés	91 980 443	482 821 259
Intérêts et charges assimilées (note 9)	(369 435 348)	(826 862 162)
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les éts de crédit	(93 378 627)	(201 068 412)
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(276 056 721)	(293 375 070)
- Autres intérêts et charges assimilées	-	(332 418 679)
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	•	-
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	•	•
+ Produits sur opération de location simple	-	•
- Charges sur opérations de location simple	•	•
+ Revenus des titres à revenu variable	•	•
+ Commissions (produits)	-	-
- Commissions (charges)	•	1
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation		-
- Opérations sur titres de transaction	-	
- Opérations de change	-	
- Opérations sur instruments financiers	-	
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	-	
- Plus ou moins value	•	
- Dotations aux provisions et reprises	-	
+ Autres produits d'exploitation bancaire	-	99
- Opérations faites en commun	-	
+ Autres produits d'exploitation bancaire		9:
- Autres produits non bancaires	-	
- Autres charges d'exploitation bancaire	29 220	76 83
- Opérations faites en commun	•	
- Autres charges d'exploitation bancaires	29 220	76 83
PRODUIT NET BANCAIRE	44 607 341	40 352 804
- Charges générales d'exploitation (note 10)	(9 928 448)	(8 914 509
- Frais de personnel	-	
- Autres frais administratifs	(9 028 448)	(8 914 509
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	35 578 894	31 438 29
- Coût du risque	-	4
- Coût du risque sur établissement de crédit	-	
- Coût du risque sur la clientèle		
- Coût du risque sur portefeuille titres	-	
- Autres opérations		
RESULTAT D'EXPLOITATION	35 578 894	31 438 29

Page | 9

-	
•	
-	
35 578 894	31 438 295
-	
(17 254 527)	(25 462 890)
-	
18 324 367	5 975 405
	35 578 894 (17 254 527)

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

ANNEXE

Page | 11

ANNEXE

Note 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société Société Générale SFH ont été établis conformément aux dispositions :

du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Selon l'art. 515-13, SG SFH est un établissement de crédit, agréé en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La société a pour objet de consentir ou d'acquérir des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L.515-14 à L.515-17.

- Les prêts garantis sont des prêts assortis soit d'une hypothèse de premier rang ou d'une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, soit dans les limites et des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat, sous réserve que le prêt garanti soit exclusivement affecté au financement d'un bien immobilier, d'un cautionnement d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurance n'entrant pas dans le périmètre de consolidation défini à l'art L.233-16 du Code de commerce dont relève SG SFH;
- Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L.515-15.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- · continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours pour la clientèle.

Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles. Aucune dépréciation n'a été constatée à l'arrêté.

CREANCES DOUTEUSES

Par application du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, sont distingués comptablement les encours sains et les encours douteux.

Sont des encours douteux, les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes:

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour le crédit bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement,
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal correctionnel.

Par contagion, le classement d'un encours en douteux sur une contrepartie entraîne obligatoirement le déclassement de tous les engagements liés à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions (sauf cas de litiges ponctuels ou d'un risque de crédit dépendant de la solvabilité d'un tiers).

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations correspondant à la perte probable.

Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique « Coût

Aucune créance douteuse n'a été constatée dans les comptes de SG SFH à l'arrêté.

PORTEFEUILLE TITRES

Les titres sont classés en fonction de :

- Leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- L'intention de détention selon leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, participations et parts dans les entreprises liées, activité de portefeuille et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison.

Page | 12

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition.

* TITRES DE PLACEMENT

• Actions et autres titres à revenus variables

A la clôture de l'exercice, les titres sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées. En cas de moins-values latentes, une dépréciation du portefeuille titres est constatée en comptabilité. Les revenus attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la Rubrique "Revenus des titres à Revenus Variables".

Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cessions de ces titres sont comptabilisées dans la rubrique "Gains ou Pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés » du compte de résultat.

· Obligations et autres titres à revenu fixe

Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle des titres concernés. Les intérêts courus à recevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique "Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe" du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés selon leur valeur probable de négociation. Les plus-values ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation. Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont enregistrées dans la rubrique "Gains ou Pertes sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés» du compte de résultat.

* TITRES D'INVESTISSEMENT

Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels Société Générale SFH a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance.

A la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou Pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour les opérations avec la clientèle.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre correspondent à des obligations foncières et autres ressources bénéficiant du privilège défini à l'article L.515-19 du Code monétaire et financier.

Les dettes représentées par un titre et plus précisément par une obligation foncière sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les primes de remboursement et les primes d'émissions sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés. Elles figurent au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées.

L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe. Dans les cas d'émissions d'obligations au dessus du pair, l'étalement des primes d'émission vient en diminution des intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie de compte de résultat dans la rubrique "Intérêts et charges assimilées".

Au titre de l'article L.515-20 du Code monétaire et financier et de l'article 6 du règlement CRB n°99-10 du 27 juillet 1999, le montant total des éléments d'actif doit être à tout moment supérieur au montant des éléments de passif bénéficiant du privilège mentionné à l'article L.515-19 du dit Code monétaire et financier.

IMPOTS DIFFERES

La société utilise la faculté d'enregistrer des impôts différés dans ses comptes sociaux. Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.

Les variations de l'exercice sont inscrites en compte de résultat dans le poste « impôt sur les bénéfices » et les stocks sont enregistrés au bilan dans le poste « compte de régularisation ».

PROVISIONS

Les provisions inscrites au passif du bilan sont comptabilisées conformément au règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Les provisions représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

Ces provisions couvrent des risques identifiés à l'actif, au passif du bilan et au hors bilan.

Les dotations et les reprises de provisions sont classées par nature dans les rubriques correspondantes du compte de résultat.

OPERATIONS EN DEVISES

Les opérations comptabilisées par la société sont essentiellement en euro.

Page | 13

OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les opérations de couverture portant sur des instruments financiers à terme de taux ou de devises sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. Les engagements nominaux sur les instruments à terme sont présentés en hors bilan.

AUTRES ENGAGEMENTS

En l'absence de précision réglementaire sur les modalités de ventilation relative aux créances remises en pleine propriété à titre de garantie, les créances reçues par SG SFH en garantie des prêts accordés sont enregistrées en hors-bilan dans un compte de garantie reçue.

FRAIS DE PERSONNEL - AVANTAGES DU PERSONNEL

SG SFH n'emploie pas de salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales.

CHARGE FISCALE

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33.3% et de 0% pour les plus-values à long terme sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges de 1.66%. Les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une Contribution Sociale sur les bénéfices des sociétés de 3.3%. SG SFH, constate comptablement la charge relative à la contribution sociale de solidarité, l'année à laquelle elle se rapporte. Cette contribution n'étant déductible fiscalement qu'au moment de son décaissement (année N+1), SG SFH enregistre un impôt différé actif, correspondant à l'économie d'impôt sur les sociétés qui sera réalisée l'année du paiement de la contribution sociale de solidarité. Cet impôt différé actif est repris comptablement l'exercice suivant.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

La rubrique "Résultat exceptionnel" comprend les produits et charges encourus par SG SFH dont la survenance revêt un caractère exceptionnel soit par leur nature soit par leur montant. Ils sont le plus souvent générés par des événements exogènes à l'activité de SG SFH.

TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

Conformément au règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, relatif aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan, la société Société Générale SFH ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes:

- les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;
- les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère, les filiales qu'elle détient (directement ou indirectement) en quasi-totalité ou entre ses filiales détenues en quasi-totalité.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours du premier et deuxième trimestre de l'année 2016, Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes:

- •Emission de la série n° 51 d'OFH de maturité 20 janvier 2023, pour un montant nominal total de 750 millions d'euros et souscrite par des investisseurs externes au groupe SOCIETE GENERALE,
- •Emission de la série nº 52 d'OFH de maturité 15 mars 2021, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros et souscrite par des investisseurs externes au groupe SOCIETE GENERALE,
- •Remboursement anticipé partielle de la série n° 46 d'OFH de maturité 1 aout 2021, initialement souscrite par SOCIETE GENERALE, pour un montant nominal de 500 millions d'euros,
- •Remboursement anticipé partielle de la série n°50 d'OFH de maturité 27 novembre 2023, initialement souscrite par SOCIETE GENERALE, pour un montant nominal de 750 millions d'euros,
- Echéance série nº 1 d'OFH de maturité 6 juin 2016, des investisseurs externes au groupe SOCIETE GENERALE, pour un montant nominal de 1.500 millions d'euros
- •Emission de la série n° 53 d'OFH de maturité 24 juin 2031, pour un montant nominal total de 1.500 millions d'euros, et souscrite entièrement par SOCIETE GENERALE.

Société Générale SFH a conclu les prêts collatéralisés et émissions d'OFH:

- •Prêt collatéralisé n° 40, pour un montant nominal total de 750 millions d'euros, maturité 20 janvier 2023 à taux fixe 0,70 %,
- •Emission retained de la série 51 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0,50 %,
- •Prêt collatéralisé n° 41, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 15 mars 2021 à taux fixe 0,20 %,
- •Emission retained de la série 52 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0 %,
- •Prêt collatéralisé n° 42, pour un montant nominal total de 1.500 millions d'euros, maturité 24 juin 2031 à taux fixe 1,35 %,
- •Emission retained de la série 53 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 1,15 %,

Société Générale SFH a conclu les prêts collatéralisés et émissions d'OFH en date valeur 27.10.2016 :

- •Prêt collatéralisé n° 43, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 27 octobre 2019 à taux fixe 0,200 %,
- Emission retained de la série 54 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux 0%
- •Prêt collatéralisé n° 44, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 27 octobre 2020 à taux fixe 0,200 %,
- •Emission retained de la série 55 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux 0 %,
- •Prêt collatéralisé n° 45, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 27 octobre 2023 à taux fixe 0.289%,
- •Emission retained de la série 56 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0.089 %,
- •Prêt collatéralisé nº 46, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 27 octobre 2024 à taux fixe 0.423 %,
- •Emission retained de la série 57 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0.223 %,
- •Prêt collatéralisé nº 47, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 27 octobre 2025 à taux fixe 0.556 %,
- •Emission retained de la série 58 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0.356 %,
- •Prêt collatéralisé n° 48, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 27 octobre 2026 à taux fixe 0.681 %,
- •Emission retained de la série 59 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0.481 %,

Page | 14

Aussi Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes :

- •SG SFH a replacé ses fonds propres à taux négatifs sur 3 mois du 01/07/2016 au 07/10/2016 pour un montant total de 340 millions d'euros, à taux fixe 0.15%(PEC 8432336),
- •SG SFH a replacé ses fonds propres à taux négatifs sur 3 mois du 07/10/2016 au 05/01/2017 pour un montant total de 365 millions d'euros, à taux fixe 0.16%(PEC 8625807),

Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes en date de valeur 31.12.2016 :

- •Concernant la régularisation sur la cotisation FRU 2016, SFH a payé 4 599 398 euros et la contribution réelle est de 648 703 euros. Donc la régularisation est de : 3 950 695 euros.
- •Conformément au projet de Loi de Finance, qui a été adopté le 20/12/2016, le taux d'IS sera modifié. Les modalités d'application de ce changement seront progressives et aboutiront en 2020 à la diminution du taux d'IS à 28% (au lieu de 33,33% actuellement). SG SFH faisant partie du Groupe d'intégration Fiscale France de la Société Générale (GFF), doit appliquer dans ses comptes sociaux le taux d'IS de la tête de groupe soit 33,1/3% jusqu'en 2019 puis 28% à partir de 2020.L'impact de la modification du taux d'IS sur l'étalement de la soulte a été comptabilisé dans le comptes sociaux de la société SFH au 31/12/2016, ce qui a entrainé un retraitement de 4.7 millions d'euros sur la valeur de l'impôt différé.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis la clôture de l'exercice, Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes :

- •Remboursement anticipe du prêt collatéralisé n° 26 en date du 23 janvier 2017, pour un montant nominal de 750 millions d'euros
- •Remboursement anticipe de la série n°37 d'OFH en date du 23 janvier 2017, pour un montant total de 750 millions d'euros
- Mise en place du tirage de prêt collatéralisé nº 49, pour un montant nominal total de 750 millions d'euros, maturité 23 janvier 2024 à taux fixe 0.450 %,
- •Emission publique de la série 60 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0.250 %,

INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT

Page | **16**

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT Operations Interbancaires Et Assimilees

Note 2

OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES

(En EUR)	31/12/2016 31/12/2015
Caisses	
Banques centrales	17 757 24 713
Comptes courants postaux	
Total	17 757 24 713

Page | **17**

Creances Sur Les Etablissements De Credit

Note 3

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(En EUR)	31/12/2016	31/12/2015
Comptes et prêts	25 592 390 331	24 424 813 415
Avue:	139 519 670	2 226 966 417
Comptes ordinaires	139 519 670	2 226 966 417
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
A terme :	25 452 870 661	22 197 846 998
Prêts et comptes à terme	25 452 870 661	22 197 846 998
Prêts subordonnés et participatifs		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées		
Créances douteuses		
Total brut	25 592 390 331	24 424 813 415
Dépréciations		
Total net	25 592 390 331	24 424 813 415
Titres reçus en pension		
Créances rattachées		
Total	25 592 390 331	24 424 813 415

Page | **18**

Société Générale SFH COMPTES ANNUELS AU 31/12/2016

Autres Actifs Et Comptes De Regularisation

Note 4

AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(En EUR)	_	31/12/2016	31/12/2015
Autres actifs :	Sous-total	23 867 452	336 041
Compte courant SG impôt groupe		19 483 410	
Débiteurs divers		4 384 042	336 041
Comptes de régularisation :	Sous-total	401 902 845	521 451 688
Charges comptabilisées d'avance		309 808 361	393 752 799
		20 844 929	20 589 085
Etalement des primes d'émission Etalement soulte pret		288 963 431	373 163 714
Produits à recevoir			
Créances sur les établissements de crédit			
Opérations avec la clientèle			
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Actions et autres titres à revenu variable			
Participations et autres titres détenus à long terme			
Parts dans les entreprises liées			
Opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat			
Opérations de location simple	***************************************		
Immobilisations corporelles et incorporelles			
Actions propres		,	
Autres actifs			
Comptes de régularisation			-
Impôts différés (*)		92 094 484	127 698 889
Autres comptes de régularisation			
	Total brut	425 770 297	521 787 729
Dépréciations			
	Total net	425 770 297	521 787 729

^(*) Les impôts différés sont détaillés dans la note 11

Dettes Euvers Les Etablissements De Credit		
Note 5		
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
(En EUR)	31/12/2016	31/12/2015
Dettes à vue :	-	
Dépôts et comptes ordinaires		
Comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension au jour le jour		
Dettes à terme :	138 449 987	1 733 883 659
Emprunts et comptes à terme	138 310 475	1 733 883 659
Valeurs données en pension à terme		
Dettes rattachées	139 511	
Titres donnés en pension		
Total	138 449 987	1 733 883 659

Dettes Representees Par Un Titre		
Note 6	4,444-440	
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE		
(En EUR)	31/12/2016	31/12/2015
Bons de caisse		
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
Emprunts obligataires	24 900 000 000	22 000 000 000
Autres dettes représentées par un titre		
Sous-total Sous-total	24 900 000 000	22 000 000 000
Dettes rattachées	163 263 658	177 179 608
Tabal	25.063.263.658	22 177 179 608

Note 7		
AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION		
(En EUR)	31/12/2016	31/12/2015
Opérations sur titres	-	-
Dettes et titres empruntés		
Autres dettes de titres		
Autres passifs	846 251	154 789 343
Compte courant SG impôt groupe	-	152 944 359
Versement restant à effectuer sur titres		
Créditeurs divers	661 178	595 772
Taxes charges à payer	185 073	1 249 217
Dont Produits à recevoir: CVAE 2014		
Charges à payer : Organic 2014		
Valeur ajoutée fiscale sur provision Expense (TVA)		
Comptes de régularisation	315 477 298	398 956 42
Charges à payer	5 718 162	5 194 89
Dettes envers les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		
Dettes représentées par un titre		
Autres passif		
Comptes de régularisation		147 539 51
Dettes subordonnées		
lmpôts différés		
Produits constatés d'avance	309 759 136	246 222 01
Autres comptes de régularisation		***
	Total 316 323 549	553 745 76

Evolution Des Capitaux Propres

Note 8

1 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

En EUR)	
Affectation du résultat de l'exercice précédent	31/12/2016
Origine :	101 774 753
Report à nouveau antérieur	95 799 348
Résultat de la période	5 975 405
Prélèvement sur les réserves	
Autres mouvements	
Affectation (1):	101 774 753
Réserve légale	298 770
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	101 475 983

(1)La variation des postes de réserves et de report à nouveau par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31.12.2015 décidée par l'assemblée pénérale prefinaire en date du 17 mai 2016.

2 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 37 500 000 actions de 10 € de nominal, entièrement libérées.

3 - VENTILATION DES RESERVES

(En EUR)	Montant
Réserve légale	5 340 841
Réserves statutaires	
Autres réserves	
Total	5 340 841

4 - PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

(En EUR)	Montant
Résultat disponible	119 800 350
Report à nouveau antérieur	101 475 983
Résultat de la période	18 324 367
Prélèvement sur les réserves	
Affectation (1):	119 800 350
Réserve légale	916 218
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	118 884 132

Page | **23**

Variation Des Capitaux Propre	S
-------------------------------	---

Note 8 (suite)

5 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

r)	31/12/2015	Augmentation	Diminution	31/12/2016
Capital	375 000 000			375 000 000
Primes d'émission	-			
Réserves	5 042 071	298 770		5 340 84:
Ecart de réévaluation				
Provisions règlementées	-			
Subvention d'investissement	ale			
Report à nouveau	95 799 348	5 676 635		101 475 98
Résultat de l'exercice	5 975 405	18 324 367	5 975 405	18 324 367
Distribution				
Total	481 816 824	24 299 772	5 975 405	500 141 19:

Produits Et Charges D'interets					
Note 9	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,				
1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS					
			prodults	Net 2016	Net 2015
(En EUR)		Charges	produits	NEL 2010	Net 2015
Sur opérations avec les établissements de crédit :		93 378 627	312 877 181	219 498 554	184 184 476
Op. avec banques centrales, comptes courants postaux et éts de crédit		93 378 627	312 877 181		184 184 476
Titres et valeurs reçus en pension				•	
Autres				-	
Sur opérations avec la clientèle :		-	#	•	•
Créances commerciales	1,		AA 2444	-	
Autres concours à la clientèle				-	
Comptes ordinaires débiteurs	***************************************			-	
Titres et valeurs reçus en pension				-	
Autres				-	
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	+44,44=44	276 056 721	9 155 845	(266 900 876)	(294 311 177
Sur dettes subordonnées				,	
Autres intérêts et produits ou charges assimilés		•	91 980 443	91 980 443	150 402 580
	Total	369 435 348	414 013 469	44 578 121	40 275 879
2 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE					
(En EUR)			_	2016	2015
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable					
Dividendes sur titres de participation et autres titres à long terme					
Part dans les entreprises liées					,
Autres					
			Total		

Charges Generales D'exploitation				
Note 10				Sommaire
				A compléte
1 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION				
			9	Ch Gale 2
(En EUR)		2016	2015	
Frais de personnel				
Salaires et traitements				
Charges sociales et fiscales sur rémunérations				
Autres				
Autres frais administratifs		(9 028 448)	(8 914 509)	
Impôts et taxes		(2 214 368)	(2 310 243)	
Services extérieurs		(6 814 080)	(6 604 266)	
Autres			***************************************	
	Total	(9 028 448)	(8 914 509)	

Page | **26**

Effectif Moyen								•
Effectif Moyen Note 10 (suite)								Sommaire
								A compléter
2 - EFFECTIF MOYEN								
				_		***		
					2016	20	015	_
								•
		France	Etrang	ger				_
Cadres						-		-
Non cadres						*		-
	Total		-	-		-		- -

3 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'a été allouée à l'organe de direction.

Page | 27

Impots Sur Les Benefices

Note 11

1 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

(En EUR)	_	2016	2015
Charge fiscale courante		(18 349 878)	152 944 359
Charge fiscale différée		35 604 405	(127 481 469)
	Total	17 254 527	25 462 890

2 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(En EUR)		Retraitements	Incidence impôt sur le		s sociétés	Résultat après	
	Résultat avant impôts	Retraitements	,	Impôts brut (1)	Avoir fiscal	impôt net imputé	impôt
Ventilation résultats 1 - Taxé au taux normal	35 578 894		(55 423 949)	(19 483 410)	iiscai -	(19 483 410)	55 062 304
2 - Taxé au taux réduit ou non taxable		CAR BUILD CHECK				-	
I. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (1 + 2)	35 578 894	((0) - (0) -	(55 423 949)	(19 483 410)	-	(19 483 410)	55 062 304
3 - Taxé au taux normal						_	-
4 - Taxé au taux réduit ou non taxable						-	•
II. COUT DU RISQUE (3 + 4)	-			-	•	-	
HI. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	35 578 894		(55 423 949)	(19 483 410)	-	(19 483 410)	55 062 304
5 - Taxé au taux normal				-		-	
6 - Taxé au taux réduit ou non taxable				-		-	-
IV. +/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES (5 + 6)	•			•			-
V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III + IV)	35 578 894		(55 423 949)	(19 483 410)		(19 483 410)	55 062 304
VI. RESULTAT EXCEPTIONNEL				•			
DOTATION NETTES AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	one de verge parte es vivilles en este verbe. Diporte de verge de la competit de verge de la competit de la competit de la competit de la competit de la com						-
IMPOT COURANT	35 578 894		(55 423 949)	(19 483 410)		(19 483 410)	
IMPOT DIFFERE	-		35 604 405	(35 604 405)		(35 604 405)	35 604 405
CREDIT D'IMPOT COMPTABILISE							
CONTRIBUTIONS	-					-	-
IS AJUSTEMENT N-1			1 133 537	(1 133 532)		(1 133 532	1 133 532
RESULTAT NET	35 578 894		(18 686 012) 17 254 527	,	17 254 527	18 324 367

⁽¹⁾ Signes : l'impôt est signé en + pour une dette et en - pour une créance

Ajustement IS, traitement fiscal erroné soultes swaps au 31.12.2015 : 1 133 532 euro

Page | 28

Situation Fiscale Differee

Note 11 (suite)

3 - SITUATION FISCALE DIFFEREE

(En EUR)	Base	Taux	Actif 2016	Passif 2016	Stock au 31/12/2016	Stock au 31/12/2015
DETAIL DES DIFFERENCES TEMPORAIRES						
			\\			
Allègement futur d'impôt						
				- 10 (6 (5)		
Organic 31/12/2016	(632 022)	34.43%	(217 60	5)		
Extourne Organic 31/12/2015	645 645	34.43%	222 2)6		
Neutralisation etalement soulte SWAP - restructuration 2015 au 31.12.2016	(194 984 120)	34.43%	(67 133 03	2)		
	(85 547 802)	28.92%	(24 743 84	6)		
Extourne etalement soulte SWAP - restructuration 2015 au 31.12.2015	370 248 600	34.43%	127 476 5	93		
Accroissement futur d'impôt						
	Т	otal	35 604 4	05	- 35 604 405	(127 481 469

ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS Operations Non Inscrites Au Bilan	
Note 12	
OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN	
Conformément au règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.	
Cette annexe regroupe les informations sur les engagements financiers et opérations qui ne figurent pas au bilan.	
1.1 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES	
Engagements donnés :	
Engagements de financement :	-
En faveur d'établissements de crédit	
En faveur de la clientèle	
Engagements de garantie :	*
D'ordre d'établissements de crédit	
D'ordre de la clientèle	
Engagements reçus :	
Engagements de financement :	
D'établissements de crédit	
De la clientèle	
Engagements de garantie :	*
D'établissements de crédit	
De la clientèle	
Titres à recevoir	-
1.3 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS DOUTEUX	
(En EUR) Nature	31/12/2016
PPI en garantie et Nantissement de titres par SG	28 387 151 608

Engagements Non Comptabilises En Hors Bi	lan			
Note 12 (suite)				
	-			
2 - ENGAGEMENTS NON COMPTABILISES EN	I HORS BILAN			
(En EUR)	31/12/2016	Échéance	Bénéficiaire contrepartie	Commentaires
Engagements donnés	-			
A-4-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-		····		
Engagements reçus				
enibr@emottra t-\$20				
		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	***************************************	
		······································		

lote 13					
- ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME					
				7	Total
n millers d'EUR)	Opérations de	Opérations de	Juste valeur	31/12/2016	
érations fermes		-	_		-
Opérations sur marchés organisés et assimilés :		•	•		•
contrats à terme de taux d'intérêt					
contrats à terme de change					
autres contrats à terme					
Opérations sur marchés de gré à gré		•	•		•
swaps de taux d'intérêt					-
swaps financiers de devises					
FRA					
autres					
A. H. Hallander					•
érations conditionnelles options de taux d'intérêt		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	***************************************		
option de change					
option actions et indices					
autres options				***************************************	
Total		-	-		-
- VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR D	UREE RESIDI	JELLE			
n milliers d'EUR)	Moin	s d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	-,				-
					-
Total		*			

Page | **33**

Emplois Et Ressources Ventiles Selon La Duree Restant A Courir

Note 14

EMPLOIS ET RESSOURCES VENTILES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR

Durée restant à courir au 31 décembre 2016

(En EUR)	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
EMPLOIS					
Créances sur les établissements de crédit	692 390 331	1 500 000 000	7 400 000 000	16 000 000 000	25 592 390 331
Opérations avec la clientèle					
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	_	-	-	-
Titres de transaction					
Titres de placement					
Titres d'investissement					
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	_	
Titres de transaction					•
Titres de placement					
Titres d'Investissement					
RESSOURCES					
Dettes envers les établissements de crédit	138 449 987				138 449 98
Opérations avec la clientèle					
Dettes représentées par un titre	163 263 658	1 500 000 000	7 400 000 000	16 000 000 000	25 063 263 65

Page | **34**

Identite De La Societe Consolidante

Note 15

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes annuels de la SA SOCIETE GENERALE SFH sont inclus selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de :

SA SOCIETE GENERALE - 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS

En conséquence, la société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés ainsi qu'un rapport de gestion consolidé.

Page | **35**

Integration Fiscale
Note 16
INTEGRATION FISCALE
La Société Société Générale SFH est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 01/01/2008
Continued to the second of the
Son resultat fiscal ayant servi de base au calcul de s'imput est le sulvant.
Son résultat fiscal ayant servi de base au calcul de l'impôt est le suivant:

Du fait de l'intégration fiscale, une dette créance de 19 483 410 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.

Déficit à court terme de -56 582 992 €

Page | **36**

Informations Concernant Les Entreprises Liees

Note 17

INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Le présent état concerne les entreprises liées, c'est-à-dire celles suceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (sociétés détenues entre 10 et 50 %).

En EUR)	31/12/2016	Part entreprises liées
Postes de l'actif	26 018 160 628	25 881 353 762
Créances sur les établissements de crédit	25 592 390 331	25 592 390 33:
Opérations avec la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Crédit-bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations		
Autres actifs et comptes de régularisation	425 770 297	288 963 43
Charges constatées d'avance		
Postes du passif	25 379 587 207	15 755 645 99
Dettes envers les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		W.4.
Dettes représentées par un titre	25 063 263 658	15 594 944 17
Autres passifs et comptes de régularisation	316 323 550	160 701 82
Provisions et subventions d'investissement		
Dettes subordonnées		
Produits constatés d'avance		
Postes du hors bilan		
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la cilentèle		
Engagements de garantie		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements sur titres		
Opérations en devises		
Engagements sur instruments financiers à terme		
Autres engagements	The state of the s	
Engagements douteux		
Postes du compte de résultat		
UNSTAN DU COMPTO DO FOSDITAT		

Revenus des titres à revenu variable		
Produits de commissions		
Intérêts et charges assimilées	(369 435 348)	(174 790 463)
Charges de commissions		
Autres charges d'exploitation bancaire	29 220	(1 449)
Autres frais administratifs	(9 028 448)	(5 682 000)

Page | **38**

Honoraires Des Commissaires Aux Comptes

Note 18

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires HT de la lettre de mission de notre commissaire aux comptes, au titre de l'exercice 2016, s'élève à :

DELOITTE & ASSOCIES : 17 200.00 € H1

ERNST & YOUNG : 17 200.00 € HT

Tableau Des Flux De Tresorerie Note 19 **TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE** 31/12/2015 31/12/2016 ACTIVITES D'EXPLOITATION 18 324 5 975 Résultat de l'exercice Retraitements du résultat, liés aux opérations d'exploitation Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Dotations nettes aux dépréciations/clientèle et établissements de crédit Dotations nettes aux dépréciations/titres de placement Dotations nettes aux provisions/crédit Gains nets sur la cession d'immobilisations 1 632 35 604 Autres mouvements sans décaissement de trésorerie (3 255 082) {2 677 125} Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle Flux de trésorerie sur titres de placement Flux de trésorerie sur titres d'investissement (500 345) (3.983)Flux sur autres actifs (1 594 910) 1 738 511 Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle Emissions nettes d'emprunts (173 492) 141 099 Flux sur autres passifs (4 973 538) (1 290 253) Trésorerie nette utilisée par les activités d'exploitation ACTIVITES D'INVESTISSEMENT Flux liés à la cession de : - Actifs financiers - Immobilisations corporelles et incorporelles Décaissements pour l'acquisition de : - Actifs financiers - Immobilisations corporelles et incorporelles Flux net provenant d'autres activités d'investissement . Trésorerie nette utilisée par les activités d'Investissement ACTIVITES DE FINANCEMENT Flux de trésorerie due à l'émission d'actions Dividendes versés Emissions nettes de dettes subordonnées 2 886 084 3 508 360 Autres 3 508 360 2 886 084 Trésorerie nette due aux activités de financement (2 087 454) 2 218 107 **TOTAL ACTIVITES** 2 218 107 (2 087 454) VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE 8 885 2 226 991 Trésorerie à l'ouverture 139 537 2 226 991 Trésorerie à la clôture (2 087 454) 2 218 107 Net 18 25 Caisse et banques centrales 2 226 966 139 519 Opérations à vue avec les établissements de crédit 139 537 2 226 991 TOTAL

Page | **40**

Le tableau des flux de trésorerie analyse l'évolution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation,

des activités d'investissement et des activités de financement entre deux exercices financiers.

Les activités de financement représentent les Emprunts Obligataires.

Le TFT a été établi conformément aux règles applicables au règlement 2014-07 du Comité de la réglementation

bancaire applicable aux établissements de crédit, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis

dans la profession bancaire française

0